



PRIX DE L'INNOVATION RH

Dossier de candidature 2020

Pour la 8^{ème} année consécutive, la FHF, l'ADRHESS et nehs proposent de récompenser des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ayant mis en œuvre des actions innovantes dans le domaine des RH du personnel médical et non médical.

Tous les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux peuvent participer en déposant un dossier de candidature jusqu'au 15 août 2020.

- Par e-mail à nadine.driss@sphconseil.fr

- Ou par courrier à l'adresse suivante : SPH Conseil, 1 bis rue Cabanis - 75014 PARIS

Pour plus d'informations : Nadine DRISS, tél. 01 44 06 84 49



PRIX DE L'INNOVATION RH 2020

OBJECTIF

Ce prix récompense et met en valeur des actions innovantes des établissements en matière de politique de ressources humaines pour le personnel médical et non médical. Tous les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux peuvent y participer.

Ce prix permet de :

- Valoriser le travail de vos équipes et faire connaître vos initiatives,
- Promouvoir votre établissement,
- Diffuser vos initiatives auprès des autres établissements et permettre ainsi de faire progresser collectivement la politique des RH,
- D'être distingué par la FHF, l'ADRHESS et *nehs*.

TYPES D'ACTION

Les établissements peuvent candidater pour des actions menées dans les différents volets de la GRH.

Les projets « candidats » feront l'objet d'une publication sur le site internet de la FHF, sauf avis contraire de votre part.

Plusieurs projets peuvent être primés.

SÉLECTION DES CANDIDATURES

La sélection se fera par un jury composé majoritairement de professionnels des établissements de santé et de partenaires institutionnels à partir des critères d'évaluation suivants :

- Une méthodologie développée de façon claire,
- Le caractère innovant du projet,
- Un calendrier d'actions qui démontre que le projet est passé au stade opérationnel,
- L'évaluation de ses résultats et les indicateurs utilisés,
- L'intérêt pour le service public hospitalier,
- Le caractère transposable du projet à d'autres établissements,
- Le travail d'équipe nécessaire à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet.

REMISE DES PRIX

Les prix seront remis lors des Rencontres RH de la santé qui auront lieu **les 12 et 13 octobre 2020 à la Cité du vin de Bordeaux**.

Ils feront également l'objet de diffusion dans les supports de communication de la FHF, de l'ADRHESS et de *nehs*.



PRIX DE L'INNOVATION RH : Dossier de candidature 2020

FICHE DÉTAILLÉE

(3 pages maximum)

Etablissement

Nom de l'établissement

Service

Adresse

Code postal

Ville

Personne référente

Fonction

Tél.

E-mail

Domaine(s) (cochez un ou plusieurs domaines) :

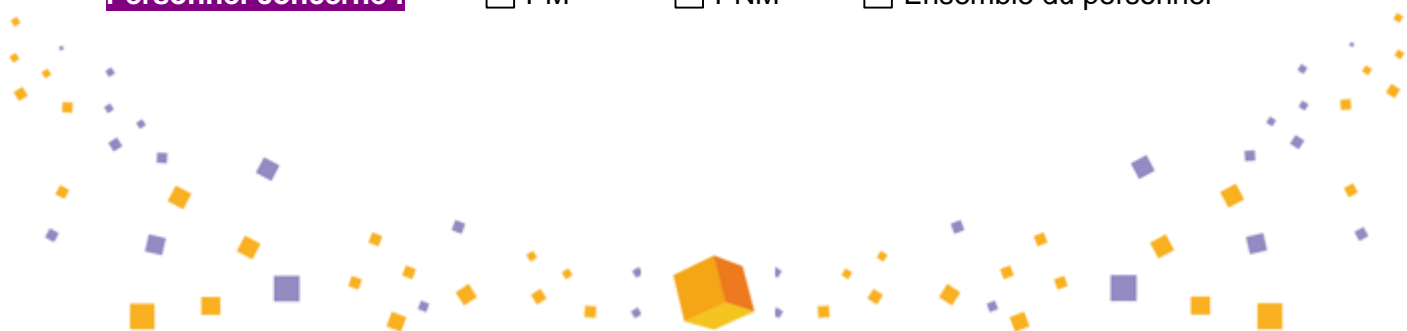
- Communication interne
- Conditions de travail et santé au travail
- Coopération entre établissements
- Coopération entre professionnels
- Dialogue social
- Formation et développement des compétences
- Gestion RH / Contrôle de gestion
- GPMC
- Management
- Organisation du travail
- Politique sociale
- Qualité de vie au travail
- Autre (préciser)

Personnel concerné :

PM

PNM

Ensemble du personnel



Titre

Contexte et objectifs

Description du projet, actions réalisées et calendrier

Méthode adoptée : association des différents acteurs, instances...

Résultats obtenus et modalités d'évaluation : organisationnel, financier, impact pour les agents et les patients

Date et signature du Chef d'établissement



PRIX DE L'INNOVATION RH : Dossier de candidature 2020

FICHE SYNTHÉTIQUE

(publiée sur internet)

Etablissement :

Nom de l'établissement

Service

Adresse

Code postal

Ville

Domaine(s)

Titre

Résumé (maximum 10 lignes) :

J'autorise la publication de cette fiche sur le site internet de la FHF et dans d'autres supports de communication.

Date et signature du Chef d'établissement

